

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de conseillers

En exercice : 19

Présents : 14

Votants : 17

N° 32/ 18

L'an deux mil dix-huit

Le cinq avril à vingt heures trente minutes :

Le Conseil municipal de la commune de MIREMONT 31190

*Dûment convoqué, s'est réuni en session **ordinaire***

À la Mairie, sous la présidence de M.BAURENS Serge Maire

Date de convocation du Conseil Municipal : 29/03/2018



Secrétaire de séance : Sonia POBLE

Présents : Serge BAURENS, Claude DIDIER, Guy SENTENAC, Cathy MONIER, Jean-Louis RAMOS, Sonia POBLE, Jeannine BOURGOUIN, Michel BRUNET, Guy FLORIVAL, Daniel GELARD, Séverine HEREDIA, Gérald MEYER, Huguette WAX, Éric DIDIER.

Absents excusés : Noëlle LOUISOR, Marie-Anne WATREMETZ

Absents non excusés :

Absents ayant donné pouvoir : Laurence COQUILLAT donne pouvoir à Guy SENTENAC

Marie-Hélène DEMOLOMBE donne pouvoir à Éric DIDIER

Suzanne GUILHERME donne pouvoir à Claude DIDIER

OBJET : ATTRIBUTION des SUBVENTIONS de FONCTIONNEMENT VERSEES aux ASSOCIATIONS - ORGANISMES PUBLICS – ETABLISSEMENTS et SERVICES RATTACHES – CONTINGENTS – PARTICIPATIONS OBLIGATOIRES et AUTRES PERSONNES de DROITS PRIVE pour l'année 2018.

Le Conseil Municipal dresse la liste des associations qui percevront une subvention municipale:

657362	Subvention au CCAS :	6 000.00 €
657348	Autres Communes - Frais de Scolarité :	3 500.00 €
657361	Coopérative Scolaire Elémentaire :	3 540.00 €
	Coopérative Scolaire Maternelle :	2 102.00 €
	Classes Vertes Maternelle :	240.00 €
	Classes Vertes Elémentaire :	1 000.00 €
6574	Associations :	
	Les Amis de l'Orgues :	300.00 €
	Amicale du 3 ^{ème} Age :	850.00 €
	Miremont Festival :	7 500.00 €
	Etoile Sportive Miremontaise :	5 000.00 €
	Boule Sportive Miremontaise :	850.00 €
	Tennis Club Miremontais :	700.00 €
	Chasse (ACCA) :	500.00 €
	Du côté des femmes :	1 000.00 €
	Sportive du Collège Marcel Doret :	200.00 €
	Action pour les enfants de Bubanza au Burundi :	500.00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité des présents, l'attribution des subventions aux associations pour l'année 2018.

Après avoir ouï, Le Conseil Municipal : **Approuve** l'exposé de Monsieur le Maire et le **Mandate** pour effectuer toutes les formalités administratives et comptables.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

La présente délibération sera transmise à :

⇒ Monsieur le Représentant de l'Etat,

⇒ Madame la Trésorière.

Certifié exécutoire par le maire

Compte tenu de la réception en

Sous Préfecture le :

Et de la publication le :

Le Maire,
Serge BAURENS.

